

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 14 JANVIER 2013

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 14 janvier 2013 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Est également présent, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier.

- A) Présences et ouverture de la séance du 14 janvier 2013 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 janvier 2013.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 3 décembre et du 17 décembre 2012.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 8 janvier 2013.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Ecce Terra, plan topographique, rue de la Source. Paiement d'honoraires professionnels.
 - 2) Taux d'intérêt facturé en 2013 sur les comptes de taxes et autres facturations.
 - 3) Boisé de Cookshire, phase II, implantation des services municipaux. Décompte progressif no 2.
 - 4) Développement Le Boisé de Cookshire, acceptation du plan de lotissement.
 - 5) Michel J. Côté, arpenteur-géomètre, terrain chemin Grenier. Paiement d'honoraires professionnels.
 - 6) Therrien Couture, avocats, paiement d'honoraires professionnels.
 - 7) Ville de Sherbrooke, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), exploitation d'une sablière.

- 8) Club Quad Estrie Sud, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 9) Infotech, renouvellement du contrat de service 2013.
- 10) Protection et contrôle des animaux, prix de la licence 2013.
- 11) Camping Prévert, facturation pour la vidange des fosses septiques.
- 12) MRC du Haut-Saint-François, fonds du Pacte rural, protocole d'entente de financement, Ferme d'antan, autorisation de signature.
- 13) MRC du Haut-Saint-François, fonds du Pacte rural, protocole d'entente de financement, piste multifonctionnelle, autorisation de signature.
- 14) Développement Le Boisé de Cookshire, phase II, remboursement de frais selon l'entente.
- 15) M. Régent Turcotte, remboursement des frais de réparation de son auto.
- 16) Mme Josée Landry et M. Patrick Roy, demande de commandite.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 178-2013 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2013.
- 2) Règlement concernant les fournaises à bois extérieurs.

K) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), demande de révision de la programmation.
- 2) Promesse de vente-achat d'un terrain à Johnville. Autorisation de signature.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 14 janvier 2013 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 janvier 2013.

Résolution 2013-01-4193

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 14 janvier 2013 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal des séances du 3 décembre et du 17 décembre 2012 sur le budget.

Résolution 2013-01-4194

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2012 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2013-01-4195

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2012 sur le budget est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 8 janvier 2013.

Résolution 2013-01-4196

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 8 janvier 2013 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) M. Léo Hamel informe le conseil qu'il est intéressé à acheter le terrain municipal sur le chemin Harvey. Il aimerait savoir à quel moment la municipalité aura décidé de ce qu'elle compte faire avec ce terrain. Le maire lui répond qu'au cours de l'année 2013, la municipalité croit être en mesure de prendre une décision à ce sujet. De plus, il invite M. Hamel à contacter le personnel de l'Hôtel de Ville pour avoir de l'information sur d'autres terrains dans ce secteur.
- 2) M. Alain Carrier informe le conseil de différents problèmes concernant l'entretien des rues à Cookshire et il désire adresser une plainte en ce qui a trait aux patinoires qui, selon lui, ne sont pas bien entretenues. Le conseil en prend note et des vérifications seront faites.

F) Correspondance.

Résolution 2013-01-4197

1. Ministère des Transports et le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Subvention – Entretien de la signalisation aux passages à niveau.
2. Ministère de la Culture et des Communications – Loi sur le patrimoine culturel remplace la Loi sur les biens culturels.
3. Député de Mégantic – Ghislain Bolduc – Extrait du journal des débats du jeudi 8 novembre 2012 à l'Assemblée nationale.
4. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs – Certificat d'autorisation – Exploitation d'une sablière.
5. Commission de protection du territoire agricole du Québec – Compte rendu de la demande et orientation préliminaire – Ferme du Bassin Sud, SENC.
6. Commission de protection du territoire agricole du Québec — Décision — Corporation de Conservation du Boisé de Johnville inc.
7. Régie du Logement – Décision – 6, rue Church, app. 2.
8. Fédération québécoise des municipalités – Bulletin contact – L'actualité du monde municipal.
9. Les Jeux du Québec Estrie – Programmation des Finales régionales des Jeux du Québec Estrie – Hiver 2013
10. L'Unité permanente anticorruption (UPAC) — Offre de séances de prévention
11. La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec — Édition 2013 du prix honorifique Naturas-COMBEQ et dépliant informatif du prix Naturas-COMBEQ.
12. Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec — Certification de conformité aux normes gouvernementales concernant la Loi sur la sécurité civile.
13. Madame Diane Learned — Félicitations et remerciements de la part de cette dame pour le beau sapin de Noël.

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Ecce Terra, plan topographique, rue de la Source. Paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2013-01-4198

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 724,63 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Ecce Terra concernant le plan topographique, rue de la Source.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Taux d'intérêt facturé en 2013 sur les comptes de taxes et autres facturations.

Résolution 2013-01-4199

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'établir le taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations non payés aux dates d'échéance à 12 % pour l'année 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Boisé de Cookshire, phase II, implantation des services municipaux. Décompte progressif no 2.

Résolution 2013-01-4200

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 100 577,62 \$ (incluant les taxes) à Construction Groupe Prévost inc., concernant le prolongement des services municipaux, développement le Boisé de Cookshire, phase II, selon le décompte progressif no 2 préparé par M. Pierre Grondin, ingénieur, en date du 17 décembre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Développement Le Boisé de Cookshire, acceptation du plan de lotissement.

Résolution 2013-01-4201

CONSIDÉRANT les demandes no 2011-02-0004 et no 2011-02-0005 concernant l'opération cadastrale pour le morcellement de 38 lots et rues desservant les terrains dans le développement Le Boisé de Cookshire;

CONSIDÉRANT la demande no 2012-12-20 concernant une modification à apporter à l'intersection des rues des Pins et des Sapins;

CONSIDÉRANT le règlement 119-2008 concernant le lotissement dans la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT le règlement 131-2009 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux;

CONSIDÉRANT l'entente relative à des travaux municipaux conclue le 19 mai 2010 entre la Ville de Cookshire-Eaton, représentée par M. Ghyslain Chauveau, maire suppléant, et M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier, et Le Boisé de Cookshire inc., représenté par M. André Roy;

CONSIDÉRANT que l'opération cadastrale comprend la création de voies de circulation et que le conseil municipal doit l'approuver préalablement, tel que stipulé par le règlement 119-2008 (article 4.1);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve la demande de permis de lotissement 2012-12-20 préparés par Danick Lessard, arpenteur-géomètre, (contrat 17216610, minute 1120);

QUE Mme Nicole Jolicoeur, officière en bâtiment et en environnement, est autorisée à signer le permis de lotissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Michel J. Côté, arpenteur-géomètre, terrain chemin Grenier. Paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2013-01-4202

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 609,48 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Michel J. Côté, arpenteur-géomètre, concernant la vente d'un terrain, chemin Grenier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Therrien Couture, avocats, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2013-01-4203

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires de 494,39 \$ (incluant les taxes) à Therrien Couture, avocats, concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Ville de Sherbrooke, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), exploitation d'une sablière.

Résolution 2013-01-4204

CONSIDÉRANT que la Ville de Sherbrooke s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir l'autorisation d'exploiter une sablière sur leur propriété située sur le lot 4 486 336, cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que cette sablière est située dans la zone rurale RU-3 et est conforme au règlement de zonage 371-2000, chapitre IX, article 9.1 régissant l'implantation de nouvelles carrières, gravières et sablières en zones rurale et industrielle aéroportuaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Marc Quevillon et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet de la Ville de Sherbrooke.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Club Quad Estrie Sud, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2013-01-4205

CONSIDÉRANT que le Club Quad Estrie Sud demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 19 janvier 2013, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau,

appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 29 décembre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Infotech, renouvellement du contrat de service 2013.

Résolution 2013-01-4206

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de 13 728,02 \$ (incluant les taxes) à Infotech concernant le renouvellement du contrat de service 2013 et d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Protection et contrôle des animaux, prix de la licence 2013.

Résolution 2013-01-4207

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que pour l'année 2013, le prix de la licence pour chien est fixé à 20 \$ et que le prix pour l'exploitation d'un chenil reconnu est fixé à 50 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Camping Prévert, facturation pour la vidange des fosses septiques.

Résolution 2013-01-4208

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que, pour l'année 2013 et suivantes, le montant facturé pour la vidange des fosses septiques du camping Prévert soit équivalent au coût réel du service rendu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) MRC du Haut-Saint-François, fonds du Pacte rural, protocole d'entente de financement, Ferme d'antan, autorisation de signature.

Résolution 2013-01-4209

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente de financement intervenue avec la MRC du Haut-Saint-François concernant le projet Ferme d'antan à Eaton Corner.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) MRC du Haut-Saint-François, fonds du Pacte rural, protocole d'entente de financement, piste multifonctionnelle, autorisation de signature.

Résolution 2013-01-4210

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente de financement intervenue avec la MRC du Haut-Saint-François concernant le projet d'une piste multifonctionnelle.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Développement Le Boisé de Cookshire, phase II, remboursement de frais selon l'entente.

Résolution 2013-01-4211

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'autoriser le remboursement de 14 145,37 \$ au développement Le Boisé de Cookshire inc., selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) M. Régent Turcotte, remboursement des frais de réparation de son auto.

Résolution 2013-01-4212

CONSIDÉRANT la demande de remboursement des frais de réparation de l'auto de M. Régent Turcotte qui a été endommagée par un regard d'égout sur la rue Craig Sud;

CONSIDÉRANT la recommandation de nos assureurs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de rembourser la somme de 798,40 \$ à M. Régent Turcotte pour la réparation de son auto.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Mme Josée Landry et M. Patrick Roy, demande de commandite.

Résolution 2013-01-4213

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu :

QUE la municipalité accorde une commandite à Jérémy, Mélyssa et Joanny Roy pour leur participation à des compétitions de tir à l'arc en vue de se qualifier pour les Jeux du Québec de 2014;

QUE le montant de la commandite soit établi à 125 \$ par enfants;

QUE la commandite soit accordée sur la réception d'une preuve de participation à des compétitions qui se tiendront en 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

Aucun sujet.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 178-2013 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2013.

Résolution 2013-01-4214

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2013.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement concernant les fournaises à bois extérieurs.

Reporté.

K) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

L) Comptes du mois

Résolution 2013-01-4215

Compte salaires

175 236,66 \$

Compte général

201201814 (I)	JACQUES PAGEAU	459,81 \$
201201815 (I)	LE BOISÉ DE COOKSHIRE INC.	4 530,00 \$
201201816 (I)	CHENIL BOUBOU	425,95 \$
201201817 (I)	AGENCE DU REVENU DU	17 086,65 \$
201201818 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	34 038,55 \$
201201819 (I)	MUNICIPALITÉ de NEWPORT	24,23 \$
201201820 (I)	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE	377,15 \$
201201821 (I)	DONALD BOUCHARD	1 475,00 \$
201201822 (I)	JEFF MCCORMICK	1 250,00 \$
201201823 (I)	DANIEL BERNARD	3 375,00 \$
201201824 (I)	JEFF CROSS	2 000,00 \$
201201825 (I)	CHENIL BOUBOU	171,03 \$
201201826 (I)	HYDRO QUÉBEC	12 960,96 \$
201201827 (I)	BELL CANADA	2 709,19 \$
201201828 (I)	THE RECORD	119,52 \$
201201829 (I)	TELMATIK	337,27 \$
201201830 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	793,50 \$
201201831 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 640,93 \$
201201832 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	5 038,84 \$

201201833 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-	98,87 \$
201201834 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT	1 156,36 \$
201201835 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN E.A.	884,97 \$
201201836 (I)	PLANTATION STEVE ENR.	183,96 \$
201201837 (I)	RICHARD FORTIER	175,00 \$
201201838 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	309,28 \$
201201839 (I)	MARTIN TREMBLAY	163,80 \$
201201840 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 605,89 \$
201201841 (I)	Visa Desjardins	359,22 \$
201201842 (I)	RESTAURANT 108	250,20 \$
201201843 (I)	PITNEY WORKS	1 097,72 \$
201201844 (I)	LES SERVICES EXP INC.	7 020,38 \$
201201845 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET	625,92 \$
201201846 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT	965,79 \$
201201847 (I)	DANY CASSIDY	500,00 \$
201201848 (I)	IMPRIMERIE ML	658,80 \$
201201849 (I)	GAZ MÉTRO	213,67 \$
201201850 (I)	RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	11 653,32 \$
201201851 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	321,88 \$
201201852 (I)	RAPPEL	164,00 \$
201201853 (I)	F. LAPOINTE ET FILS INC.	22 111,14 \$
201201854 (I)	INSTA-MIX	18 281,03 \$
201201855 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	2 242,02 \$
201201856 (I)	DÉTECTION DE FUITES PGS	21 414,09 \$
201300034 (I)	GESTION GILLES GENEST	98,99 \$
201300035 (I)	G.BOULET SERVICE ENR.	103,41 \$
201300036 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE	132,69 \$
201300037 (I)	SONIA DESRUISSEAU	491,21 \$
201300038 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	6 312,42 \$
201300039 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	2 164,80 \$
201300040 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	853,88 \$
201300041 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	56,18 \$
201300042 (I)	ÉQUIPEMENT SANITAIRES	119,46 \$
201300043 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	237,18 \$
201300044 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	21 730,93 \$
201300045 (I)	LES INDUSTRIES WAJAX LTEE	319,99 \$
201300046 (I)	PREVIMED INC.	94,94 \$
201300047 (I)	LES ÉQUIPEMENTS DU	67,84 \$
201300048 (I)	LUC LETENDRE	12,18 \$
201300049 (I)	CENTRE DE L'AUTO ANGUS	68,99 \$
201300050 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	40,98 \$
201300051 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	2 185,69 \$
201300052 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	3 329,72 \$
201300053 (I)	C.M.P. MAYER INC.	283,42 \$
201300054 (I)	GROUPE CAMERON	247,24 \$
201300055 (I)	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	91,13 \$
201300056 (I)	Visa Desjardins	568,51 \$
201300057 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES	28,74 \$
201300058 (I)	TARDIF DIESEL INC.	1 209,96 \$
201300059 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	396,99 \$
201300060 (I)	GROUPE ENVIRONNEMENTAL	773,01 \$
201300061 (I)	LES INDUSTRIES DE CIMENT	4 613,95 \$
201300062 (I)	CLAUDE BILODEAU	16,80 \$
201300063 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	850,89 \$
201300064 (I)	CONSTRUCTION LUCIEN	1 944,94 \$
201300065 (I)	GENERAL BEARING SERVICE	62,86 \$
201300066 (I)	MABURCO SHERBROOKE	37,56 \$
201300067 (I)	GENERAL TRAITEMENT	40,24 \$
201300068 (I)	SILENCIEUX SHER-LENN INC.	454,15 \$
201300069 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	1 572,72 \$
201300070 (I)	CARROSSERIE CLAUDE	6 974,93 \$
201300071 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	264,53 \$
201300072 (I)	FORMATION URGENCE VIE	316,02 \$
201300073 (I)	LA COOP DES CANTONS	34 315,85 \$
201300074 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	625,00 \$
201300075 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC	143,84 \$

201300076 (I)	COMMUNICATION PLUS	2 038,87 \$
201300077 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ	3 407,71 \$
201300078 (I)	FORMOBILE	626,61 \$
201300079 (I)	LAMONTAGNE FER	1 008,91 \$
201300080 (I)	WOLSELEY Canada INC.	428,65 \$
201300081 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT	790,19 \$
201300082 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	952,73 \$
201300083 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	545,49 \$
201300084 (I)	JOHN MEUNIER INC.	111,69 \$
201300085 (I)	YVON LAROCHE	21,42 \$
201300086 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	1 160,70 \$
201300087 (I)	BIOLAB - Division Thetford	207,54 \$
201300088 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR	76,00 \$
201300089 (I)	JULIE THERRIEN	357,50 \$
201300090 (I)	DESRUISSEUX, LALIBERTÉ	293,70 \$
201300091 (I)	PIÈCES D'AUTOS USAGÉES	229,95 \$
201300092 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	571,03 \$
201300093 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	66,42 \$
201300094 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	47,30 \$
201300095 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	148,62 \$
201300096 (I)	RÉAL HUOT INC.	2 892,12 \$
201300097 (I)	NETRÉVOLUTION	30,94 \$
201300098 (I)	CENTRE DE RENOVATION G.	782,52 \$
201300099 (I)	HETEK SOLUTIONS INC.	535,79 \$
201300100 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	86,05 \$
201300101 (I)	RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	4 020,90 \$
201300102 (I)	MACPEK INC.	2 193,68 \$
201300103 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	989,94 \$
201300104 (I)	THIBAUT CHEVROLET	2 462,64 \$
201300105 (I)	JASMIN RUEL	89,04 \$
201300106 (I)	CENTRE DE L'AUTO	967,20 \$
201300107 (I)	FONTAINE VITRES D'AUTOS	80,43 \$
201300108 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	191,81 \$
201300109 (I)	RUN COMMUNICATIONS	393,70 \$
201300110 (I)	WEBTECH WIRELESS INC. -	67,20 \$
201300111 (I)	BOCK INC.	287,96 \$
201300112 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 562,42 \$
201300113 (I)	BERNARD DE LABRUÈRE	12,92 \$
201300114 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	3 148,64 \$
201300115 (I)	PERFORMANCE MÉTAL DE	90,72 \$
201300116 (I)	CHAMPAGNE, JEAN-FRANCOIS	7,50 \$
201300117 (I)	ACTIONS SECOURS	111,53 \$
201300118 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAULT	2 051,46 \$
201300119 (I)	NATIONAL GEOGRAPHIC	24,00 \$

Total: 487 934,45 \$

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), demande de révision de la programmation.

Résolution 2013-01-4216

CONSIDÉRANT que la municipalité a déposé sa programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010-2013 et qu'elle a été acceptée (no de dossier 941038);

CONSIDÉRANT que lors de modification à la programmation, la municipalité doit aviser le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme TECQ pour les années 2010-2013;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la municipalité avise le MAMROT que les ajustements de la programmation (no de dossier 941038) soient les suivants :

Les montants aux items suivants sont réduits :

No 2	Puits chemin du Bassin	de 780 125 \$ à 326 625 \$	- 453 500 \$
No 4	Étangs aérés	de 20 000 \$ à 18 000 \$	- 2 000 \$
No 10	Corrélateur	de 25 500\$ à 21 000 \$	- 4 500 \$

- 460 000 \$

Ajout d'un item :

No 11	Remplacement des conduites rue de la Source	460 000 \$
-------	---	------------

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent, découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme. Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Promesse de vente-achat d'un terrain à Johnville. Autorisation de signature.

Résolution 2013-01-4217

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, la promesse de vente-achat d'un terrain à Johnville (lot 4 486 297) appartenant à Agrégat Décor de l'Estrie inc.

Cette promesse de vente-achat est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) M. Tim Morrisson adresse une plainte au conseil concernant un chien d'un propriétaire sur le chemin Flanders qui habite près du chemin qu'il emprunte pour se rendre à son terrain. De plus, il conteste la localisation d'une clôture qui, selon ses informations, lui fait perdre du terrain. Le maire l'informe que le contrôleur municipal fera une vérification concernant le chien et que l'inspectrice en bâtiment et en environnement ira sur place pour vérifier la clôture.

O) Levée de la séance.

Résolution 2013-01- 4218

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier